

UNE NOUVELLE POLITIQUE TERRITORIALE COMME REMEDE AU MAL FRANÇAIS

LES « TERRITOIRES PERTINENTS » : APPROCHE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL BASE SUR LA VIE REELLE

DOSSIER

LES LEÇONS D'AVENIR DU COVID-19

PUBLICATION RÉALISÉE PAR LE
CENTRE D'ANALYSE ET DE PROSPECTIVE DE L'ISSEP



Par Claude Rochet

Professeur honoraire des universités, Institut Franco-Allemand d'Etudes européennes (IFAAE)

Parus dans « Les leçons d'avenir du CPOVID19 », ISSEP, Lyon 20210

La conception de la réforme territoriale en France repose sur une approche purement technocratique et idéologique. Idéologique car reposant sur l'affirmation « plus c'est gros mieux c'est » avec l'inévitable référence aux Landers allemands ; technocratique car ne prenant aucunement en compte la personnalité des territoires. La France, contrairement à l'Allemagne, est le pays d'Europe ayant la plus grande diversité anthropologique. Un Breton n'est pas un Occitan, un Alsacien n'est pas un Méridional. Le Bas-Rhin est différent du Haut-Rhin et a sa personnalité propre. Et que dire de la Région Auvergne Rhône Alpes ? Deux régions à forte identité historique, sociologique et économique dont on a peine à chercher la dynamique commune. L'approche technocratique ne prend en compte que des variables quantitatives - la population, l'économie...- en ignorant totalement les variables qualitatives : culture, histoire, savoir-faire, systèmes sociaux.... Ces variables immatérielles définissent la véritable personnalité d'un territoire, ce qui fait qu'il existe un sentiment d'appartenance, des habitudes, des traditions, des conditions de vie, des acquis qui vont favoriser - ou inhiber - la coopération et le potentiel d'innovation du territoire. Les politiques de réforme territoriale en France en restent à un bricolage institutionnel entre un trop grand, la Région, sensée offrir une taille critique mais qui ne fait pas sens, et le trop petit, les 36000 communes, mais qui font sens et auxquelles les Français sont attachés. On rajoute des établissements publics de coopération intercommunale (les EPCI) qui ne font qu'ajouter des couches au mille-feuille administratif qui ne définit pas un territoire pertinent, un cadre cohérent pour le développement local.

La recherche en économie des territoires menée depuis une vingtaine d'années¹ montre, pour comprendre la dynamique du développement local, l'importance des actifs immatériels territoriaux, dont au cœur le capital social, qui contribuent à constituer un milieu innovateur source d'avantage concurrentiel. Ce point n'est aujourd'hui intégré ni dans les stratégies des entreprises ni dans les politiques publiques de réindustrialisation des territoires. La recherche du territoire pertinent passe par la prise en compte des caractéristiques du territoire, en identifiant sa dynamique de « milieu innovateur », selon le concept développé par Philippe Aydalot, et ses dimensions anthropologiques : histoire, culture, démographie...

LE TERRITOIRE PERTINENT COMME MILIEU INNOVATEUR

Dans sa thèse particulièrement brillante² Philippe Hurdebourcq, chercheur et directeur de chambre de commerce et d'industrie, a identifié et formalisé les *trois dimensions d'un territoire intelligent* – par analogie avec la ville intelligente (smart city) - qui permet de donner une définition du territoire pertinent. C'est avant tout un *milieu innovateur*. Sa première dimension est un réseau d'acteurs – entreprises, centres de recherche, formation à tout niveau, organisations professionnelles ...- localisés sur un territoire – la proximité géographique – mais que les technologies de l'information permettent d'élargir à des réseaux organisationnels au-delà du territoire géographique. La seconde dimension agrège un ensemble de savoir-faire et de technologies qui est le capital cognitif du territoire. La dynamique territoriale d'un territoire pertinent va mobiliser ce capital pour réaliser la transition d'un cycle technologique obsolète vers l'intégration des technologies de la III^e révolution industrielle. Par exemple, le choletais, plongé dans la crise de la chaussure et l'habillement a su se reconvertir en jouant sur les synergies entre apport exogène d'entreprise et création endogène grâce à un esprit d'entreprise qui est la marque du « milieu innovateur » choletais. Ces industries ont introduit le numérique, les robots, et les réseaux ont permis de développer les services aux entreprises qui étaient auparavant tous à l'extérieur. La petite ville de 25 000 habitants, rurale, manufacturière et mono-industrielle, s'est muée en une ville

¹ Notamment au GREMI (Groupe de recherche sur les milieux innovateurs) créé par Philippe Aydalot à l'université de Neuchâtel.

² HURDEBOURCQ P., L'innovation institutionnelle territoriale au service du développement économique: tentative de modélisation, PhD thesis, Aix Marseille University, November 2013.

moyenne de 55 000 habitants, moderne, polyindustrielle et poly- fonctionnelle, donc plus équilibrée, ce qui l'a relativement protégée des crises sectorielles³.

La troisième dimension est bien sûr la coopération au sein de ces réseaux qui donnent naissance à des systèmes productifs locaux (SPL)⁴. Ces logiques territoriales permettent de dégager des économies d'agglomération et, bien souvent, de s'ouvrir plus facilement aux marchés extérieurs, car elles offrent aux entreprises une taille critique suffisante pour envisager le partage de services de tertiaire industriel (R&D, marketing, communication...). Le propre du territoire intelligent est de générer un cycle de renforcement positif entre ces dimensions : la dynamique du SPL génère de l'innovation qui renforce l'attractivité du territoire qui renforce le SPL en intégrant de nouveaux acteurs.

Les dimensions du milieu innovateur

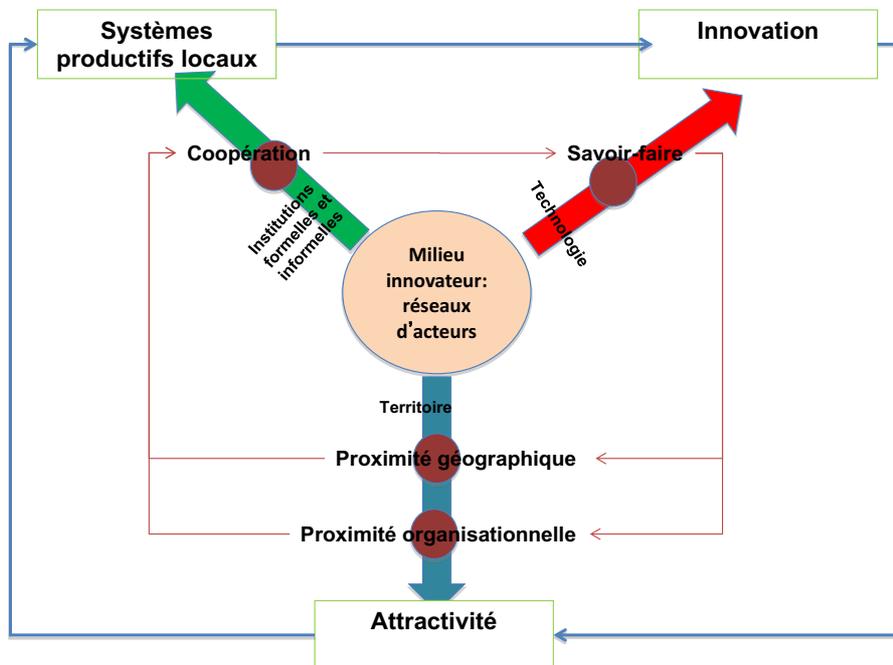


Figure 1 Les trois dimensions du milieu innovateur, d'après Philippe Hurdebourcq

³ Jeanneau Jacques. La diversification des activités de Cholet au second vingtième siècle. In: Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 97, numéro 3, 1990. Les industries textiles dans l'ouest XVIIIe-XXe siècles. pp. 419-430;

⁴ Pour la DATAR, un système productif local se définit comme « une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transfert et de veille technologique, etc.) ».

Un des apports étonnants de l'enquête minutieuse menée par Philippe Hurdebourcq est que les entrepreneurs, quand bien même ils ont la conscience empirique du caractère du territoire et de l'avantage enraciné qu'il apporte, restent attachés au discours convenu sur les avantages matériels, les classiques avantages fiscaux et aides à l'installation, comme facteurs d'attractivité. Ce qui, en pratique, ne permet pas aux acteurs du territoire de capitaliser leurs avantages comme territoire intelligent. La figure II montre l'erreur d'une telle conception.

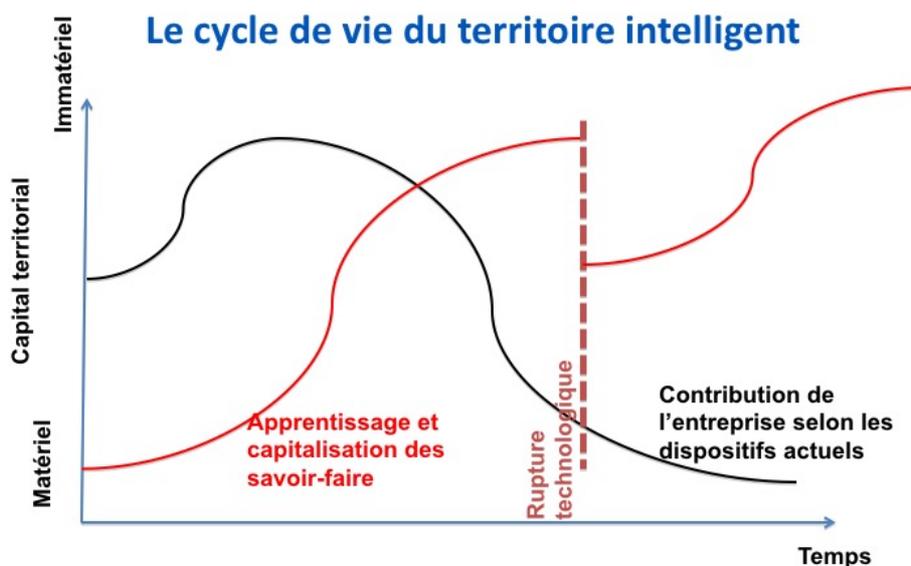


Figure 2. Cycle de vie du territoire intelligent et stratégie de gestion

Les dispositifs administratifs et les politiques publiques basés sur l'attraction par les avantages matériels augmentent dans un premier temps le capital territorial qui, par apprentissage, capitalise les savoir-faire, le capital immatériel, sur lequel le territoire pourra s'appuyer pour piloter la transition d'un cycle technologique à un autre, et ainsi d'éviter les crises d'adaptation. Mais ces dispositifs ne sont pas outillés pour faire cas du capital social et des actifs immatériels du territoire. Dans le cas du choletais, le capital social est structuré par la tradition catholique des pays de l'Ouest et ses solidarités naturelles où les chefs d'entreprises ne sont pas des notables et où l'on prête attention à la reconversion des salariés dont l'emploi a disparu, grâce notamment à un appareil de formation dense et un lien historique entre la ville et les ateliers ruraux.

LES CAPITAUX DU TERRITOIRE

Cette notion n'est en fait presque pas prise en compte dans les stratégies de développement local qui ne jouent pas sur les quatre types d'avantages qu'a un territoire pour devenir pertinent :

Deux formes de capital tangible :

- Le *capital physique*, ou capital naturel, est une ressource tangible qui n'est pas transférable et non copiable, comme une position géographique stratégique, la présence de ressources naturelles ou la beauté d'un site. Un site désavantagé devra se créer d'autres atouts pour être attirant, comme on le voit dans les anciens bassins miniers du Nord et de l'Est de la France qui recréent leur dynamique territoriale par d'autres logiques que celles de leurs anciennes industries dans un milieu naturel qui n'a rien d'attirant.
- Le *capital matériel* – infrastructures, bâtiments, machine, technologies dures... – est peu mobile, mais facilement transférable par reproduction. Il constitue une barrière à l'entrée uniquement par le volume des investissements nécessaires.

Deux formes de capital intangible :

- Le *capital intellectuel* est plus complexe. Il y a le capital intellectuel formel qui est celui des habitants et des institutions. Il a une certaine mobilité puisqu'il peut bouger avec les gens, voire en répliquant les institutions comme lorsqu'un grand établissement d'enseignement supérieur crée une antenne à l'étranger. Mais il a aussi une dimension enracinée, d'une part, parce que les hommes ne sont pas aussi mobiles que le veut l'idéologie dominante et, d'autre part, les compétences et savoir-faire se reproduisent de manière idiosyncrasique : plus on apprend plus on est conditionné par ce que l'on a déjà appris avant et la connaissance est enchâssée dans un contexte institutionnel de règles favorisant ou non l'innovation. On peut attirer de grands cerveaux sur un territoire par une stratégie de *brain drain* – la France est ici avantagée par la qualité de vie dans ses territoires – mais qui devront s'enraciner dans le territoire d'accueil. Le capital intellectuel n'est donc reproductible que sur une période de temps assez longue, au moins une génération pour que les nouveaux venus fassent souche, et à condition qu'ils entrent en symbiose avec le système de connaissance local. Le Jura, par la qualité de sa politique touristique autour du ski de fond au service du développement des agglomérations de montagne en résistant à la bétonisation, a attiré des jeunes femmes qualifiées qui ont remédié au célibat forcé des agriculteurs de montagne et contribué au renouveau démographique et stimulé l'innovation territoriale. Le Jura suisse face à l'apparition de la montre à affichage numérique qui menaçait l'existence même de la montre à aiguilles, l'industrie horlogère a développé une coopération avec l'industrie des prothèses chirurgicales à partir de son savoir-faire en micromécanique, ce qui a créé des synergies entre

activités, stimulé l'innovation en donnant naissance à la Swatch qui a permis à la montre à aiguilles d'intégrer le numérique.

	Facilement reproductible	Difficilement reproductible
Ressources tangibles	Capital matériel	Capital naturel
Ressources intangibles	Capital intellectuel	Capital social

Figure 3. Les quatre formes de capital dans la constitution d'un avantage territorial

Le capital social représente la valeur collective de l'ensemble des réseaux sociaux et des incitations à faire des choses l'un pour l'autre. C'est la richesse des transactions entre individus et groupes sociaux comme terreau d'innovation et de la vie civique et sociale. C'est typiquement cette atmosphère, identifiée par Alfred Marshall à la fin du xix^e siècle, comme actif immatériel du territoire, qui favorise la prise de risques et valorise la réussite entrepreneuriale. Il imprègne les solidarités naturelles, les relations de travail, comporte un système de régulation des conflits, permet l'action professionnelle collective et est capable de faire évoluer les consensus sociaux et sociotechniques. C'est donc un écosystème quasi naturel qui puise ses racines dans l'histoire et qui permet la survie dans le temps et la gestion des changements techniques et de marché. La tradition catholique de l'Ouest a fourni une base aux solidarités du Choletais et permis son évolution évoquée plus haut.

LE TERRITOIRE SECRETE L'INNOVATION (ET NON L'INVERSE)

L'espace n'est donc pas homogène. Il n'est pas en un support neutre des activités productives. Il n'est pas qu'une fonction support de la fonction de production. Le territoire est une entité vivante à même de protéger ses firmes et de leur apporter le surcroît de compétitivité. Et non, comme c'était principalement le cas auparavant dans l'économie de la II^e révolution industrielle, uniquement par ses ressources naturelles, ou plus globalement, ses ressources génériques. C'est le reproche que fait le professeur Gabriel Colletis à la politique du gouvernement français qui a toujours « procédé d'une vision de l'industrie considérée, non comme un système global (marqué par la densité des interrelations entre firmes, voire entre firmes et d'autres institutions comme

les universités, les laboratoires de recherche), mais comme une simple somme d'entreprises. La politique industrielle française, contrairement à la politique industrielle allemande, n'aura jamais cherché à prendre en compte les interdépendances entre secteurs au sein de ce qui peut être considéré comme un système productif »⁵. La confiance, les réseaux, une atmosphère favorable à l'innovation sont autant de processus non standardisables et non copiables qui constituent un avantage concurrentiel durable pour un territoire.

Pour Philippe Aydalot⁶, c'est le territoire, quand il trouve a pertinence, qui offre à ses agents économiques la capacité de sécréter de l'innovation. Il peut, par l'établissement de relations collaboratives entre ses agents locaux, contribuer à la diminution de leurs coûts de transaction, à l'établissement d'un climat de confiance et à l'abaissement des risques et des coûts d'information, et, par les apports immatériels, cognitifs, éthiques ou organisationnels qu'il met à leur disposition, accroître leur compétitivité. Bref, leur apporter des gains irrécouvrables et donc justifier leur ancrage. Pour Philippe Aydalot « l'entreprise innovante ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est secrétée par eux ». Le territoire est un capital immatériel qui se caractérise par une histoire et la capacité à générer un projet commun, la capacité à générer des consensus est corrélée à la dynamique de l'innovation, des actifs immatériels territoriaux comme l'accès à la connaissance technologique, la composition du marché du travail et un savoir-faire technologique qui sont les trois composantes d'un milieu innovateur qui, par ses caractéristiques, génère de l'innovation, de quelque type que ce soit. On y retrouve trois dimensions (figure I) :

- Des *systèmes productifs locaux* qui sont caractérisés par la proximité d'unités productives qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte. Ces entreprises peuvent participer d'une même filière, d'un savoir-faire ou d'un produit et sont territorialisées dans une région ou un bassin d'emploi. La nouveauté aujourd'hui est que la proximité géographique peut être complétée (mais non remplacée) par des réseaux numériques. Ils permettent de mutualiser, de développer et d'innover en créant une dynamique de réseau ;
- Ces Systèmes Productifs Locaux produisent de *l'innovation* au sens de Schumpeter, soit des *combinaisons nouvelles* entre produits, services et technologies. Intégrer les nouvelles technologies dans les anciennes technologies à rendement décroissant permet de revitaliser des bassins industriels anciens. La sidérurgie française était une mono-industrie

⁵ COLLETIS G., "Réindustrialiser la France par ses territoires", *Produire en France*, CNER, 2012

⁶ AYDALOT P., *Économie Régionale et Urbain*, Economica, Paris, 1985

fortement territorialisée sur les sites miniers. En passant d'une logique de tonnes produites, qui était sa métrique de performance, à une métrique de service mesurable en méga-octets contenus dans l'acier produit, elle a introduit une dimension immatérielle dans sa valeur ajoutée et stimulé la diversification des activités autour des sites de production. La valeur traditionnelle de la production d'acier se mesurait en tonnes. Avec la baisse de la consommation d'acier (une voiture qui consommait une tonne d'acier n'an consomme plus que la moitié) avec la concurrence de nouveaux produits (le plastique pour les réservoirs de voiture, le béton pour les barrières d'autoroute, l'aluminium pour la légèreté...) la sidérurgie a dû faire un effort considérable de R&D pour faire des produits spécifiques. La valeur de l'acier est devenue celle des informations que chaque type d'acier contenait, ce qui a stimulé le développement de multiples industries partenaires autour des sites sidérurgiques.

L'attractivité territoriale n'est pas faite uniquement de bas salaires ou de dumping fiscal. L'attractivité d'une zone industrielle n'est pas son prix au mètre carré, mais les synergies qu'elle offre par ses réseaux. Spécialisée dans les logiciels de découpe pour l'industrie textile, l'entreprise Lectra System n'a pas cédé aux sirènes de la délocalisation pour chercher de bas salaires face à la crise du textile. Elle est au contraire restée implantée dans sa petite ville de Gironde près de Bordeaux pour miser sur le dynamisme des réseaux qui produit plus de valeur qu'une économie réalisée sur des salaires d'employés réduits à n'être que des automates.

A LA RECHERCHE DU TERRITOIRE PERTINENT : UN CHANGEMENT RADICAL D'APPROCHE

La dynamique territoriale, résume Bernard Pecqueur⁷, crée une prospérité fondée sur des éléments endogènes (leur spécificité) et sur des éléments exogènes (leur capacité d'intégration dans l'économie mondiale). D'une manière générale, « l'adoption de modèles d'organisation fondés sur la décentralisation horizontale des services aux dépens de modèles hiérarchiques verticaux a pour effet d'assurer une meilleure réactivité face aux changements de l'environnement économique et technologique », souligne François Caron, auteur de référence en histoire de l'innovation⁸.

⁷ PECQUEUR B., "L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation", *L'Économie politique*, vol. 33, no. 1, pp. 41–52, 2007

⁸ CARON F., *La dynamique de l'innovation*, Albin Michel, Paris, 2012

Dans les exemples de territoires ayant trouvé leur pertinence, par exemple le choletais ou l'arc jurassien, des écosystèmes se sont formés de manière naturelle en fonction de facteurs historiques et culturels. Mais peut-on favoriser cette dynamique, combiner décision publique – donc descendante – et dynamique organique, donc ascendante ? Les pays qui viennent de tradition autoritaire et centralisatrice comme la Russie et la Chine s'intéressent à ces approches. Cela ne semble pas être le cas de la France totalement engagée dans la voie centralisatrice de la métropolisation. Or, résume le professeur Gérard-François Dumont, la métropolisation repose sur une idée fautive, celle du « big is beautiful » : « La réussite d'une ville ou d'un département, en termes d'attractivité et d'innovation, tient à la gouvernance territoriale et au climat plus ou moins favorable à l'entrepreneuriat. Paris, par exemple, est la métropole la plus peuplée d'Europe. Elle devrait donc être très attractive... Elle est au contraire une ville répulsive : les personnes qui quittent chaque année Paris sont beaucoup plus nombreuses que celles qui s'y installent. Rien ne dit non plus que l'existence d'une métropole soit nécessaire à la création de richesses tout autour. En Auvergne, la réussite de Michelin ou de Limagrain ne peut s'expliquer par l'existence d'une métropole. En Midi-Pyrénées, le succès des laboratoires Fabre, à partir de Castres, ne doit rien à Toulouse. C'est la même chose pour le Groupe Legrand dans le Limousin. »⁹ Une évidence est que les pays les plus riches du monde en richesse produite par habitant sont la Suisse – qui réussit parfaitement la symbiose entre une économie traditionnelle et une économie à très haute valeur ajoutée, et Singapour qui est partie de rien en 1965 et qui a tout joué sur la qualité endogène de son capital social asiatique et l'absorption des apports exogènes des technologies étrangères.

LE CAS DE LA SANTE COMME ELEMENT DE COMPETITIVITE DES TERRITOIRES

La crise de la COVID19 a montré que le problème de notre administration ne vient pas des « petits » fonctionnaires de terrain qui ont assuré dans des conditions précarisées par les réductions d'effectifs et par des initiatives à la base, la survie du système. A l'opposé, la Santé est un domaine stérilisé par, d'un côté, la réduction des emplois de terrain et de l'autre la multiplication des structures¹⁰ qui passent leur temps à chercher à se coordonner. Les ARS avec

⁹ Entretien dans l'Opinion, 4-5 mars 2016

¹⁰ Le ministre de la Santé
Le Directeur Général de la Santé
La Direction de Santé Publique France

leurs 8596 emplois n'ont cessé, durant la crise, de contrarier les initiatives des régions qui étaient au contact du terrain. Dans les pays européens qui ont le mieux géré la crise (Suisse et Allemagne, notamment) les structures de santé sont de niveau régional et savent concevoir des stratégies et des allocations de ressources appropriées aux contextes des territoires.

A l'opposé de ces pratiques, le professeur Antoine Bailly de l'Université de Genève a développé une approche de la politique de santé comme élément de la compétitivité d'un territoire et de structuration d'un territoire pertinent. Pour lui, le terme « services » de santé englobe un ensemble d'activités susceptibles de favoriser le développement économique tant au niveau d'une ville centre que des régions périphériques.

Ces services de santé peuvent constituer un maillon important de l'économie d'une région, et pas seulement dans leur rôle de gros employeur, si l'on considère les services de santé (des services hospitaliers aux activités paramédicales) comme des activités économiques de base. D'une part il n'est pas possible de définir un territoire pertinent où la santé ne serait pas assurée, et d'autre part les services de santé jouent un rôle dans l'investissement local, dans la qualité de vie et ils contribuent de plus en plus au processus de développement économique. Les services de santé sont un vecteur d'innovation par leur intensité technologique. Le développement du traitement numérique des données de santé permet de cartographier les pathologies d'un territoire et de définir une offre de santé qui est adaptée à son contexte. Les dépenses, destinées à améliorer la qualité des services de santé dans les régions périphériques, attireront d'autres activités et augmenteront le niveau de développement économique. Toutefois, remarque le professeur Bailly, les expériences de politiques régionales englobant les services de santé sont peu

Le Directeur de la Haute Autorité de santé (HAS)

Les Directeurs des Agences Régionales de la Santé (ARS)

Le Directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES)

La Direction de l'Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé (AVIESAN)

L'agence Nationale de sécurité du médicament de la Santé (ANSM)

Un Haut-Commissariat de lutte contre les épidémies

Le Haut Conseil de Veille Sanitaire

L'Agence Nationale de Sécurité de Logistique Médical

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) (instance française chargée d'apporter une aide à la décision au ministre de la Santé en réalisant des rapports sur la santé et en formulant des recommandations.)

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale

Les Centres Nationaux de référence, les fameux CNR

L'EPRUS : Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires

nombreuses parce que ces activités sont toujours considérées comme des dépenses et non comme des investissements. Le cas de la Russie face la crise de la COVID19 est intéressant : durement touchée, elle s'en sort mieux grâce au système hérité de l'URSS créé par Nikolaï Sematchko en 1918 qui a développé sur le territoire un réseau de polycliniques qui a été précurseur dans le développement de la médecine générale et préventive, et qui a fait doubler l'espérance de vie (de 31 à 62 ans) en un demi-siècle. Bien que touché par les réformes de la décennie Elstine impulsées par l'Occident qui a poussé à la fermeture de lits, la Russie compte 8,5 lits pour 100 000 habitants contre 6 en France, où a été appliqué le dogme « passer d'une logique de stock à une logique de flux » soit plafonner l'offre médicale au flux moyen et donc n'avoir aucune réserve pour les pandémies, dont l'occurrence est imprévisible mais certaine. Les pays qui ont gardé des stocks stratégiques suffisants ont pu limiter le confinement et son impact destructeur sur l'économie. Une politique de santé a donc un impact considérable sur la résilience du territoire en cas de crise.

Il a développé une nouvelle approche, appelée médicométrie, qui développe des métriques pour mesurer l'impact économique des dépenses de santé sur le territoire. Ses analyses systémiques permettent de comprendre l'apport et la demande en services de santé dans un contexte régional en combinant les méthodes de la géographie, de l'épidémiologie, de la sociologie et de l'économie des territoires pour comprendre les multiples aspects des systèmes de soins de santé modernes.

La recherche en médicométrie est à la fois multifactorielle et multidimensionnelle pour contribuer à orienter les politiques médicales et les politiques de santé de notre société ; elle ne doit négliger aucun des acteurs du système de santé. Un schéma simple résume sa conception en tenant compte de 4 types de critères¹¹ : économiques, sociaux, spatiaux (articulation local-régional) ; temporels (court terme versus moyen long terme)

L'intérêt de cette approche est de fournir une approche intégrée du territoire dans toutes ses dimensions, géographiques, économiques sociales et économiques, qui nous fournit des métriques de mesure de la pertinence d'un territoire.

L'impact direct d'un complexe hospitalier est l'apport de soins de santé qui attireront une population pour laquelle la présence proche des soins de santé est un critère discriminant. Par exemple, la présence d'une maternité sera un facteur d'attrait si une population jeune doit être attirée vers le territoire. Un

¹¹ Ces exemples sont tirés de l'article « Antoine Bailly et Michel Périat, « Activités de santé et développement régional : une approche médicométrique », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 78/3 | 2003. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/2124> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.2124

autre impact direct est l'offre d'emploi qui fixe le personnel qualifié et évite son émigration vers d'autres régions.

Les impacts directs entraînent des flux monétaires pour la région et des impacts indirects et induits sur :

- les flux économique-financiers qui sont partiellement réinjectés dans la région sous forme de consommation et de salaires dont une partie sera dépensée dans la région ;
- la qualité de vie, créée par le haut niveau de soins de santé et l'accessibilité aux infrastructures de santé ;
- la vie culturelle de la région qui est soutenue par la présence de travailleurs éduqués, employés dans les soins de santé ;
- le prestige de la région qui attirera des individus et des entreprises par la richesse de sa vie culturelle et ses conditions de vie agréables.

La médicométrie proposée par le professeur Bailly et appliquée dans la démographie hospitalière en Suisse donne une vision globale du secteur de santé qui englobe non seulement sa fonction primaire, la prévention de la maladie et l'apport de soins de santé, mais aussi ses effets multiples sur les systèmes économiques et sociaux.

L'hôpital constitue une ville dans la ville par son poids comme employeur et les hautes technologies qu'il importe. Les habitants sont peu ou prou amenés à entrer dans cette ville et à interagir vers ces technologies stimulant des phénomènes d'apprentissage de ces technologies. Il peut être un vecteur d'essaimage de ces technologies. L'hôpital ainsi conçu est à la fois un vecteur d'amélioration de la qualité de la vie et de développement économique.

La médicométrie englobe l'étude des réseaux de santé selon des aspects spatiaux et temporels dans le but de tenir compte, d'une part, de l'effet produit par leurs activités dans diverses régions, d'autre part, de cet effet sur l'évolution démographique et de la société (fig. 2).

La médicométrie ne prend pas en compte seulement les paramètres de coûts d'exploitation.

Une maternité peut avoir moins de 300 naissances, mais posséder un bon multiplicateur d'emplois et d'achats ainsi qu'une excellente attractivité locale. L'étude médicométrique dans ce cas recommanderait son maintien, alors que, sur une base strictement comptable, les autorités pourraient envisager sa fermeture.

Par son capital humain, l'hôpital permet aussi de renforcer le niveau de compétence du territoire (personnel formé et qualifié), tout en contribuant à

son attractivité d'activités économiques innovantes et au renouvellement démographique.

*

En conclusion, la pertinence d'un territoire doit s'apprécier de manière symbiotique et systémique et émerge de la compréhension des interactions entre toutes les composantes de l'attractivité d'un territoire. La formation des élites française est à l'opposé d'une telle approche en faisant prévaloir les approches secteur par secteur, sans prendre en compte leurs interactions et sans aucune notion de systémique. La logique reste un problème => une structure amenant leur prolifération, un temps considérable passé à se coordonner, une dilution des responsabilités et une perte de compétence¹². La France dépense 11% de son PIB dans la santé mais l'offre médicale se restreint tandis que les bureaucraties augmentent et que les déserts médicaux se multiplient dans les territoires périphériques.

La crise de la COVID a mis l'accent sur la politique de santé, mais on pourrait également prendre le rôle de la politique sociale qui, par sa lutte contre le chômage, la grande pauvreté, la délinquance et la toxicomanie renforcerait la pertinence endogène du territoire.

¹² Voir Claude Rochet « Politiques publiques, de la stratégie aux résultats » De Boeck université, Louvain, 2010.